

Intempéries dans les Alpes maritimes Lettre ouverte de l'UD CGT au Préfet des Alpes Maritimes.

Nice le 14 Octobre 2020

Monsieur le Préfet,

Les évènements climatiques du 02 octobre ont été d'une ampleur inédite. Notre département et ses bassins d'emplois, déjà touchés par la crise sanitaire, doivent maintenant faire face à des dégâts colossaux. C'est donc une partie du département qui est complètement coupé du reste du territoire avec une population qui n'a presque plus accès à l'électricité, aux moyens de communication ou aux réseaux routiers et ferroviaires.

Monsieur le Préfet, ces pluies diluviennes, accompagnées d'un vent tempétueux, nous ont placés en alerte rouge. Notre organisation syndicale, la CGT, ne peut que souligner, le travail de celles et ceux qui agissent au quotidien et qui ont contribué à surmonter cette crise : les pompiers, les forces de l'ordre, les personnels de santé, les personnels ayant en charge la surveillance des cours d'eau, des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, des routes, des réseaux électriques et des télécoms ainsi que l'ensemble des autres agents et salarié-es assurant les missions de service public.

Ces derniers sont d'ailleurs encore déployé.es sur le terrain pour prendre en charge les victimes et pour permettre le rétablissement rapide des lignes électriques, des réseaux d'eaux et des routes.

Cet épisode renforce encore une fois la nécessité de donner des moyens à nos services publics pour que les missions continuent à être assurées dans de bonnes conditions.

Cet évènement climatique naturel, mais amplifié par une urbanisation mal maîtrisée, nous renforce dans l'idée qu'un autre développement économique respectueux de la planète doit voir le jour.

Au-delà du constat, nous souhaitons, Monsieur le Préfet, vous interpeler sur le processus d'alerte mis en place le 02 octobre antérieurement aux intempéries prévues ce jour-là sur notre territoire.

En effet alors que les premières informations de coupure des transports publics ont eu lieu le matin, nombre de salarié.es n'ont reçu aucune consigne leur permettant de quitter leur lieu de travail en toute sécurité ou de retourner chez eux en transport en commun. Pire certaines entreprises ou enseignes commerciales, ont insisté auprès de leurs employé.es pour qu'ils et elles restent en poste au-delà de 17h alors que les pluies diluviennes étaient déjà en cours. C'est ainsi que certains salarié.es se sont retrouvé.es pour certaines et certains, au mieux à devoir dormir à l'hôtel pour la nuit du 02 au 03, ou pire, à devoir passer la nuit dans leur voiture.

Monsieur le préfet nous souhaitons par ailleurs à vous alerter sur la situation d'une extrême précarité dans laquelle se trouve les migrants dans la vallée de la Roya. Avant les terribles événements climatiques qui ont ravagés trois de nos vallées Maralpines, nous comptons environ 150 migrants.

Après le passage d'Alex, il n'en resterait qu'une soixantaine. Ont-ils été emportés par les flots ? Ont-ils quitté la vallée ? Nous avons même entendu parler d'interpellations post événement par la Police italienne.

Le département et surtout ses citoyens ont fait preuve d'une extrême générosité et nous ne pouvons que nous en féliciter. L'élan d'entraide et de solidarité qui s'est exprimé depuis est remarquable. Pour autant, comment un pays civilisé tel que le nôtre, peut ne pas se soucier de la vie d'un « étranger » et ce même en situation irrégulière ?

Nous vous demandons solennellement, d'avoir pour la soixantaine de survivants, un regard bienveillant sur leur situation personnelle, de tout mettre en œuvre pour que ces personnes soient mises en sécurité.

Notre département, risque de payer très cher socialement la crise sanitaire que nous traversons, amplifiée par ces intempéries d'une violence inouïe. Monsieur le Préfet, c'est dans ce contexte que nous réitérons aujourd'hui la demande déjà exprimée, pour que tout soit mis en œuvre afin que le plus grand nombre d'emplois puissent être sauvés. Nous demandons à ce que les conséquences sociales puissent être prises en compte le plus rapidement possible ne laissant personne au bord de la route.

Nous attendons également des autorités compétentes une reconstruction rapide et robuste des infrastructures qui ont été endommagées ou détruites.

Nous serons attentifs au fait que les principes de prévention et de précaution prévalent lors de la reconstruction d'habitations, de commerces, de services publics, d'entreprises, dans ces lieux dévastés.

L'UD CGT se tient disponible pour échanger avec vos services sur cette situation.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos meilleures salutations.

Pour l'UD CGT des Alpes Maritimes
Le secrétaire Général
Gérard Ré

34 Boulevard Jean JAURES 06300 NICE

 **04 92 47 71 10**  ud@cgt06.fr Notre site : www.cgt06.fr